

A lire



INFOS



NOVEMBRE

DECEMBRE 2011



**REUNION PUBLIQUE
ARRIVEE DU GAZ NATUREL DANS NOTRE COMMUNE**

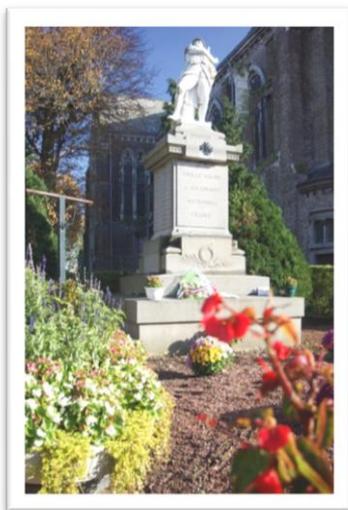
Le mercredi 9 novembre à 18h30, salle communale, GRDF organise une réunion d'informations concernant la mise en place du gaz naturel sur notre commune. Seules les personnes situées en centre du village, rue de Bourbourg, et une partie de la rue du Pont Neuf sont concernées.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Exceptionnellement, en raison d'une formation à la Poste, votre agence sera fermée

le jeudi 1er décembre.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée.



Mesdames, Messieurs,

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie du 11 novembre organisée en partenariat avec l'Union des Sections de Combattants de la CCRA

Programme :

Rassemblement au monument aux morts à 9 h 00 pour le dépôt de Gerbe avec le concours de l'harmonie de Oye-Plage

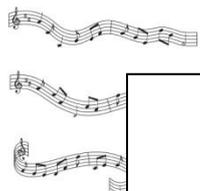
*9 h 30 Messe célébrée à l'église de Vieille-Eglise
A l'issue de cette messe, un vin d'honneur sera servi à la Salle Communale*

AIDE AUX DEMANDEURS D'EMPLOI DE 18/25 ANS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), avec l'aide de la Municipalité, accorde une aide de **130 euros** aux demandeurs d'emploi ne percevant aucune ressource, et ceux dont le conjoint ou concubin exerce une activité à temps complet, les revenus ne devront pas être supérieurs au SMIC.

Pour bénéficier de cette aide, veuillez apporter les justificatifs suivants : Carte pôle-emploi, notification récente Pôle Emploi, dernier bulletin de paie du conjoint ou concubin, et un RIB/RIP avant le **30 novembre 2011 dernier délai**. La date butoir du paiement en trésorerie étant le 15 décembre 2011.





AIDE POUR LES PERSONNES FREQUENTANT UNE ECOLE DE MUSIQUE

Des vétiégli-sois suivent des cours de musique dans l'une des écoles de l'intercommunalité, le conseil municipal a décidé de renouveler cette aide.

La commune apportera une aide de 45 € par personne pour l'année 2011 - 2012.

Pour pouvoir obtenir cette aide, il convient d'apporter en mairie avant le 30 Novembre 2011, un justificatif de paiement, une attestation d'inscription de l'école ainsi qu'un RIB.

NOVEMBRE

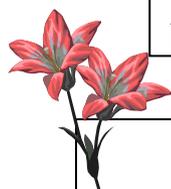
DEJECTIONS CANINES

Nous demandons aux personnes accompagnées d'un chien de bien vouloir procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique (trottoirs, jardins, espaces verts).

Nous comptons instamment sur votre aide pour supprimer ces désagréments aux piétons et au personnel communal qui tond les espaces verts et espérons ne pas devoir prendre des mesures plus sévères qui risquent d'arriver si cela continue.



DECEMBRE 2011



ACCES AU CIMETIERE

Pour la période du 19 septembre 2011 au 18 Mars 2012, le cimetière sera accessible de 8 h 00 à 17 h 30. Pour la période du 19 mars 2012 au 23 septembre 2012, il sera accessible de 8 h 00 à 21 h 30.

Nous vous demandons de retirer les fleurs fanées de la Toussaint pour le 12 décembre. Passée cette date, cet enlèvement sera effectué par le service communal.

CONSEIL MUNICIPAL INTERCOMMUNAL JEUNE

Le CMIJ va fabriquer des bracelets brésiliens afin de les vendre à l'occasion du Telethon 2011. Le CMIJ invite tous les enfants à les aider à concevoir ces bracelets le Samedi 5 Novembre de 14h30 à 16h30, à la salle des associations.

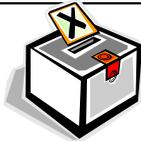
D'avance, ils vous remercient de l'aide que vous allez leur apporter.



DENEIGEMENT

Dans les temps de neige ou de gelée, il est nécessaire de rappeler quelques principes, selon l'article L2212-2 du C.G.C.T:

- Les propriétaires et locataires des locaux donnant sur la voie publique sont tenus d'enlever la neige et la glace sur la longueur du trottoir bordant leur habitation sur une largeur d'1,40 mètre.
- En cas de verglas, ils sont tenus de répandre du sel, du sable ou des cendres pour éviter tout accident.



LISTES ELECTORALES

REVISION DES LISTES ELECTORALES POUR L'ANNEE 2012

Nous invitons les nouveaux habitants de la commune à venir s'inscrire sur les listes Électorales dès à présent.
Ceci n'est pas une démarche automatique, la demande volontaire doit être déposée auprès du secrétariat de la mairie.

(Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

Nous invitons également les jeunes ayant eu 18 ans cette année à vérifier qu'ils sont bien inscrits sur nos listes.

ATTENTION : Les inscriptions seront prises jusqu'au vendredi 30 décembre 2011, 19 h 00

L'année 2012 étant une année de refonte électorale, les cartes d'électeurs seront distribuées avant les prochaines élections

ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE !

En période de chauffe, soyez vigilants. Il est utile de rappeler que le monoxyde de carbone est toujours **le toxique qui tue le plus en France**. Ce gaz inodore, incolore et sans saveur est émis lors du dysfonctionnement d'une installation à combustion : chaudière, chauffe-eau, poêle à pétrole ... et quel que soit le combustible utilisé (charbon, fioul, gaz, pétrole). Il entraîne l'asphyxie et peut rapidement être mortel.

Les signes d'une intoxication : maux de tête, nausées, fatigue, vertiges

Afin d'éviter tout accident, il est essentiel de promouvoir 3 actions :

- ✓ Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel
- ✓ Aérez votre logement même en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air
- ✓ Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.



En cas de suspicion: Aérez immédiatement en ouvrant portes et fenêtres, arrêtez vos appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours (Pompiers 18 ou SAMU 15)

BIENVENUE



Nous invitons les nouveaux habitants de la commune à venir se présenter au secrétariat de la mairie avec leur livret de famille ou pièce d'identité, afin de tenir à jour le fichier population.

En effet, celui-ci sert à établir la liste:

- ↪ des bénéficiaires du ramassage des ordures ménagères
- ↪ des enfants pour la distribution de friandises et tickets de manège gratuits pour la ducasse
- ↪ des jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans et devant effectuer le recensement militaire
- ↪ des aînés pour le repas et le colis de fin d'année

Nous vous demandons également de nous signaler votre départ, celui de vos enfants ou de toute personne de l'habitation.

Merci de votre étroite collaboration.

NOVEMBRE 2011



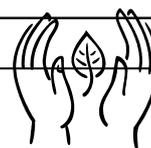
MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANCAISE

Les dossiers de demande, disponibles en mairie doivent être déposés avant le **30 novembre 2011**. La médaille est attribuée aux personnes mariées, pères ou mères de famille, qui élèvent ou ont élevé dignement au moins 4 enfants. Pour être recevable, l'aîné des enfants doit avoir atteint l'âge de 16 ans.

L'attribution de la Médaille de la Famille Française est une distinction honorifique décernée afin de rendre hommage au mérite de ces familles et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

DECEMBRE 2011

TELETHON 2011



Devant le succès des années précédentes, les différentes associations de notre commune ont décidé de reconduire leur participation au TELETHON.

Les vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 décembre 2011

Cette manifestation à l'élan national déploie un caractère très important, puisqu'elle lutte contre la Myopathie. Lors de ces journées, tous les dons récoltés aux différents stands seront reversés en totalité à l'Association Française de lutte contre la Myopathie.

Nous vous demandons de bien vouloir vous rallier nombreux à cette cause.

Programme au dos de ce bulletin.





ASSOCIATION « TEMPS LIBRE »

L'association « Temps Libre », garderie périscolaire, mercredi récréatif et centre de loisirs accueille vos enfants:

avant et après l'école

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16 h 30 à 19 h 00

Le mercredi

De 8 h 00 à 18 h 00

Pendant les **vacances de Noël**, elle accueillera vos enfants
du **19 au 23 Décembre 2011** de 8h00 à 18h00

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre à la garderie située près du terrain de football ou téléphoner au 03.21.00.23.91 (aux heures d'ouverture)

ASSOCIATION « LES DOIGTS D'OR »

L'association organise le **Samedi 3 décembre de 9 h 00 à 18 h 00, salle Communale**

Une expo - vente : Des articles de Noël vous seront proposés tels que nappes, tabliers, boules, couronnes etc. 10 % de la vente sera reversé au Téléthon.

le dimanche 4 décembre 2011 de 10 h 00 à 18 h 00 : 4^{ème} Marché de Saint-Nicolas:

Exposition et vente de produits artisanaux (crochet, tricot, peintures, compositions florales, accessoires ...). *Une occasion pour vos cadeaux de Noël !!!*

Renseignements et réservations au **03 21 85 84 56** Ou **03 21 35 16 41** (Le soir).

Nous vous attendons nombreux !



A VOS AGENDAS

Dimanche 6 Novembre :

Concours de cartes du Club de l'Amitié

Vendredi 11 novembre :

Dépôt de gerbe aux monument au Morts

Dimanche 27 novembre:

Concours de cartes du C.A.V.E. Football

Samedi 3 décembre :

Expovente des « Doigts d'Or »

Vendredi 2, Samedi 3, Dimanche 4 décembre :

TELETHON organisé par les associations Communales

Dimanche 4 décembre :

4^{ème} marché de Saint-Nicolas organisé par les « Doigts d'or »

Mercredi 7 décembre :

Réunion de Club de l' Amitié

Jeudi 15 décembre :

Passage du Jury des maisons illuminées

Vendredi 16 décembre :

Arbre de Noël offert par le Comité des Fêtes et l'A.P.E. aux enfants de l'école

Samedi 17 décembre :

Noël des jeunes Footballeurs

Filets garnis du C.A.V.E. Football

Du lundi 19 au vendredi 23 :

Garderie "Temps Libre"

Jeudi 22 décembre :

Colis offerts aux Aînés par la Municipalité

Jeudi 29 décembre :

Colis offerts aux Aînés par le Comité des Fêtes



